

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Académie Powerplay Academy Inc.	Numéro de permis 2014360	Date d'inspection Le 02 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie Power Play Daycare		Numéro de téléphone (506) 853-7529	
Adresse 257 rue des Erables Dieppe NB E1A 9B1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mireille Comeau		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	06 mai 2022	
Commentaires : Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a vérifié 8 dossiers. 1 dossier manquant cet information.			
28(3) Le lieu d'exploitation d'un établissement agréé respecte : a) les normes d'éclairage, de ventilation et les autres normes générales de santé que prévoit la Loi sur la santé publique.	28(3)(a)	09 mai 2022	
Commentaires : Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé certains calorifères brisés dans les salles de bains et dans les classes. L'inspectrice a avisé la directrice que les calorifères défectueux doivent être réparés ou remplacés.			
Commentaires généraux			
Durant l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a été en mesure d'observer les enfants jouer pleinement dehors.			
Les ratios étaient respectés lors de l'inspection.			

original signé par
Mireille Comeau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 mai 2022

Date

original signé par
Émilie Henry-Falardeau

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 mai 2022

Date